

(En français ci-dessous)

PRESS RELEASE

19th May 2016

€210M EU INVESTMENT OPPORTUNITIES AVAILABLE TO THE FRANCE (CHANNEL) ENGLAND PROGRAMME

Potential project beneficiaries (universities, local authorities, third sector and SMEs) have come together today on Thursday 19th of May in Dorking, England, to learn about the EU funding opportunities available through the INTERREG VA France (Channel) England Programme.

The INTERREG VA Programme has been designed to address key challenges in the Programme area, such as stimulating innovation by strengthening collaboration among different sectors, helping groups at risk of social exclusion to actively participate in the economy, reducing the energy vulnerability of the Programme area (by improving energy efficiency and the development of renewable energies), protecting ecosystems and contributing to biodiversity conservation.

To reflect the diversity of challenges faced by territories, the funding has been divided into three distinct priorities:

- *“Support innovation in order to address the economic and societal issues facing the FCE area” – funding allocation 105 M€.*
- *“Support the transition to a low carbon Economy in the France (Channel) England area” – funding allocation 42 M€.*
- *“Enhance the attractiveness of the territories of the France (Channel) England area.” – funding allocation 63 M€.*

The next call for projects will open on 13th September and close on 13th October 2016. In line with the new result orientation of all EU funding, potential project beneficiaries must be able to clearly demonstrate their ability to meet the outputs and results of the new Programme.

In its capacity of Managing Authority for the Programme, Vince Muspratt from Norfolk County Council said: **“This funding is a major boost to help protect our economy. I encourage all stakeholders to grasp the opportunity and engage in the Programme. At a time when budgets are squeezed I urge all organisations in the Programme area to do everything possible to get a slice of this funding pot for collaborative projects between France and England.”**

For more information go to <https://interreg5a-fce.eu/fr/>

You can also email interregv@norfolk.gov.uk

Notes to Editor:

Special EU Programmes Body

- The INTERREG VA France (Channel) England Programme aims at funding high quality cooperation projects in the Channel border region between France and England, in line with the Europe 2020 strategy. The Managing Authority is Norfolk County Council.
- The Programmes operate within a clearly defined eligible area, covering the South and East Coasts of England from Cornwall to Norfolk, and the North Coast of France from Finistère to Pas-de-Calais. It has been enlarged from the previous programme to include the formerly adjacent areas of Somerset,

Wiltshire, Surrey Cambridgeshire, Morbihan, Orne, Eure, Oise and Pas-de-Calais. Additionally, it now includes the Borough of Swindon and Peterborough.

The minimum requirement for a project to be eligible is for the partnership to have at least one English Partner and at least one French Partner, both based in the Programme Area.

COMMUNIQUE DE PRESSE

19 Mai 2016

DES OPPORTUNITES DE FINANCEMENT DE L'UE A HAUTEUR DE €210M DISPONIBLES POUR LE PROGRAMME FRANCE (MANCHE) ANGLETERRE

Les porteurs de projets potentiels (universités, collectivités locales, associations et PME) se sont rencontrés aujourd'hui jeudi 19 mai à Dorking, en Angleterre, pour en apprendre davantage sur les opportunités de financement de l'Union Européenne disponibles au travers du programme INTERREG VA France (Manche) Angleterre.

Le Programme INTERREG VA a été conçu pour répondre aux défis identifiés dans la zone du Programme, tels que la stimulation de l'innovation en renforçant la collaboration entre différents secteurs, le soutien auprès des personnes à risque d'exclusion sociale pour qu'elles participent activement à l'économie, la réduction de la vulnérabilité économique de la zone du Programme (en améliorant l'efficacité énergétique et par le développement d'énergies renouvelables), la protection des écosystèmes et la contribution à la préservation de la biodiversité.

En réponse à la diversité des défis auxquels font face les territoires, le financement transfrontalier a été divisé en trois priorités distinctes:

- “ Soutenir l'innovation en réponse aux défis économiques et sociétaux de l'Espace France (Manche) Angleterre” – allocation financière de 105 M€.*
- “Soutenir la transition vers une économie sobre en carbone dans l'Espace France (Manche) Angleterre” – allocation financière de 42 M€.*
- “Renforcer l'attractivité des territoires de l'Espace France (Manche) Angleterre” – allocation financière de 63 M€.*

Le prochain appel à projets sera ouvert du 13 Septembre au 13 Octobre 2016. En conformité avec la nouvelle orientation axée vers les résultats pour tous les financements de l'UE, les porteurs de projets potentiels doivent être en mesure de démontrer clairement leur capacité à atteindre les réalisations et les résultats attendus par le nouveau Programme.

En sa capacité d'autorité de gestion du Programme, Vince Muspratt du Norfolk County Council indique: **“Ce financement est une impulsion majeure pour aider à protéger nos économies. J'encourage tous les acteurs à saisir l'opportunité et à participer au Programme. En cette période où les budgets sont réduits, je préconise vivement à toutes les organisations de la zone du Programme de faire tout ce qui est possible pour avoir leur part du gâteau, pour des projets basés sur la collaboration entre la France et l'Angleterre.”**

Pour plus d'informations, dirigez-vous vers <https://interreg5a-fce.eu/fr/>

Vous pouvez également envoyer un email interregv@norfolk.gov.uk

Notes:

- Le programme France (Manche) Angleterre a pour objectif de financer des projets de coopération de grande qualité de part et d'autre de la Manche entre la France et l'Angleterre, dans le cadre de la stratégie Europe 2020. L'autorité de gestion est le Norfolk County Council.

□ Le Programme opère dans une zone éligible clairement définie, qui couvre les côtes anglaises sud et est, des Cornouailles au Norfolk, et, côté français, de la côte nord du Finistère au Pas-de-Calais. Par rapport au Programme précédent, son périmètre a été élargi aux zones adjacentes, à savoir le Wiltshire, le Somerset, le Surrey, le Cambridgeshire, le Morbihan, l'Orne, l'Eure, l'Oise et le Pas-de-Calais. De plus, l'Espace du Programme englobe désormais les régions de Swindon et de Peterborough. L'exigence minimale d'éligibilité pour un projet est que le partenariat comporte au moins un partenaire anglais et un partenaire français, tous deux basés dans la zone du Programme.